Notre Service de Renseignements

UN MONSIEUR AU P. S. — Oui, si le locataire n'est pas entré dans la maison avant le 1er 1914.

0.31. JEANNE CABY, à NIEPPE. — 1. Ecrivez d'abord au Ministre de la justice pour connaître la date à laquelle vous avez été réintégrée dans la qualité de française. Le Ministre de la justice vous indiquera les démarches que vous aurez à faire pour établir votre nationalité. — 2. Vous écrirez ensuite au préfet pour provoquer l'établissement de votre dossier de pension comme victime civile.

188. UN ENNUYE QUI VEUT SAVOIR.— Vous n'avez pas droit aux majorations; ce supplément n'est attribué que lorsque c'est le père, et non le frère des enfants, qui est soldat.

LA VIE DE BOHEME. — 1. Vous n'avez à fournir que le consentement de vos parents; les autres pièces seront réclamées par le bureau de recrutement. — 2. Quatre ou cinq ans. Mais vous pouvez contracter un engagement spécial de devancement d'appel de deux ans, du 1er au 10 octobre prochain, si vous êtes titulaire du certificat d'aptitude militaire. — 3. 0 fr. 35. La prime d'engagement est de 400 fr. pour quatre ans et de 800 fr. pour 5 ans. — 4. Oui, sauf pour l'engagement spécial de deux ans.

UNE LECTRICE ASSIDUE à LILLE. — Ces objets sont groupés suivant leur nature, dans divers dépôts. Ecrivez au préfet, service des dommages de guerre, 2, rue St-Bernard, à Lille, en indiquant la nature des objets qui vous intéressent.

UN MARIN DEVENU MINEUR. — Non, il est impossible de contracter mariage sans le consentement des parents, avant d'avoir atteint 21 ans. De 21 à 30 ans, il faut encore satisfaire à certaines formalités, à défaut de consentement des parents.

VEVETTE et QUIQUI 1841-629. — 1. Vous rentrez dans la catégorie des petits locataires. Vous avez donc droit à une prorogation égale à la durée de votre maintien sous les drapeaux pendant la guerre et non à une prorogation de deux ans seulement. Il ne paraît pas indispensable de faire une nouvelle signification par huissier au propriétaire. Faites-lui cependant connaître, par lettre recommandée, que vous comptez rester dans la maison pendant 54 mois. — 2. En cas de vente de la maison, votre prorogation serait opposable au nouveau propriétaire.

N° 134. — J'AIME BIEN MA FEMME, MAIS J'AIME ENCORE MIEUX SON MARI. C. C. — Comme locataire d'avant-guerre, vous avez droit à une prorogation de deux ans au moins. Pour bénéficier de cet avantage, faites faire au propriétaire actuel (la Compagnie) la signification prévue par l'article 59 de la loi du 9 mars 1918. Voyez pour cela un huissier.

UNE BELLE BRUNE N° 600. — Oui, vos enfants ont droit à la part de leur père.

J'AI UN CHIEN QUI BRAIE N° 13. — Adressez une demande d'acompte au préfet. Si votre titre A (pertes subies) n'atteint pas 3.000 francs, joignez ce titre à votre demande d'acompte. — Vous pourrez vous procurer des formules imprimées de demande d'acompte à la Mairie ou à la Préfecture.

UN SENEGALAIS AU POLE NORD 930. — 1. La prorogation du locataire est valable jusqu'au 1er janvier 1926. Ce n'est donc pas avant cette date que vous pourrez le faire expulser. — 2. Oui, si vous ne lui avez pas signifié congé avant le 1er octobre 1919.

PROLETAIRE QUI VEUT SAVOIR. — 1. Vous paraissez avoir droit à votre retraite dès maintenant. — 2. Ecrivez donc au directeur de la Caisse autonome, 26, rue Vavin, à Paris, en exposant en détail votre situation.

UN DU MONGY. — Il faut demander la rectification de votre acte de naissance. L'affaire est de la compétence du tribunal civil. Il est indispensable de recourir à un avoué pour poursuivre cette affaire.

UN QUI PERD CONFIANCE DE DOUAI. — 1. La Société dont il s'agit ne fait que publier l'avis communiqué. Elle n'a pas qualité pour s'immiscer dans le fonctionnement du Crédit national. — 2. Vous devez donc écrire directement au Crédit notional, 45, rue St-Dominique, à Paris pour demander à bénéficier des avantages en question; indiquez le numéro du compte dont vous êtes titulaire au Crédit national, ainsi que les numéros de vos certificats de créance.

ROMEO et JULIETTE 1111. — Non, il n'est pas trop tard pour réclamer une pension. Toutefois, nous devons appeler votre attention sur ce point, à savoir que vous n'avez droit à une pension qu'autant qu'il n'était intervenu, entre vous et votre mari, ni divorce, ni séparation de corps; faites, le cas échéant, établir à la Mairie, un dossier de demande de pension.

BIENS MAL ACQUIS NE PROFITENT PAS — 1. Appelez votre client devant la commission arbitrale des créances moratoriées, établie par le tribunal de commerce. — 2. Le délai de deux mois fixé pour l'échange des extraits de décisions contre des titres de créance est toujours largement dépassé. Adressez une réclamation au préfet pour connaître la date à laquelle les extraits vous concernant ont été transmis au Ministère des régions libérées; vous pourrez alors adresser une réclamation au Ministre. — 3. Ce taux est très élevé, mais il est courant en ce moment.

TOUTES LES FEMMES, etc... — Si vous rentrez dans la catégorie des petits locataires, vous avez droit à une prorogation de 55 mois. Vous pouvez donc rester dans la maison sans augmentation jusqu'en avril 1924. Répondez au propriétaire en faisant connaître que vous ne pouvez accepter d'augmentation puisque vous avez prorogé. Nous vous signalons cependant que le propriétaire peut vous réclamer mensuellement un supplément du fait de l'augmentation de la redevance des eaux; le supplément réclamé étant trop élevé, soumettez le cas à la commission arbitrale qui fixera le montant de la part qui doit rester à votre charge.

A. N. Y. 44. — 1. Si vous recouvriez la qualité de française que vous avez perdue par suite de votre mariage avec un étranger, vous pourriez de nouveau bénéficier de votre pension. — Si votre mari est né de parents dont l'un a perdu la qualité de français, il peut devenir français en souscrivant, devant le juge de paix de son canton, la déclaration prévue par l'article 10 du Code civil. Ce magistrat lui indiquera, le cas échéant, les pièces à fournir à l'appui de sa déclaration. Si votre mari ne remplissait pas la condition indiquée ci-dessus, il faudrait qu'il demandât la naturalisation; il aurait alors à adresser au Ministre de la justice une demande sur timbre à deux francs. De votre côté, vous devriez faire une demande de réintégration dans la même forme. — 2. Le propriétaire peut vous augmenter dans cette proportion.

MON MARI EST UNE VIEILLE BETE 1000. — 1. Si le montant des biens que vous possédiez avec votre mari dépasse le montant des dettes de la communauté, vous avez intérêt à accepter la communauté. — 2. Si vous acceptez, vous aurez droit à la moitié de l'indemnité de dommages de guerre. — 3. Les frais du jugement intervenu seront prélevés sur votre part; vous ne serez payée qu'ensuite.

BIMBO CHAUFFEUR. — 1. En principe, oui, à moins que ceci ne cause du scandale ou ne constitue une gêne pour les autres locataires. — 2 et 3. Il s'agit ici d'une véritable sous-location. Si le principal locataire ne l'a pas autorisée, il peut faire état de cette sous-location pour donner congé à sa locataire. — 4. Au point de vue pénal, elle n'est pas répréhensible. — 5. Vous pouvez demander l'un et l'autre.

4 MON CHAT EST A L'ATTACHE. — 1. Si vous pouvez réclamer l'allocation annuelle renouvelable d'ascendant si vous êtes âgée de 55 ans au moins. — 2. Si vous remplissez cette condition, faites établir à la Mairie un dossier de demande qui sera transmis à la sous-intendance départementale des pensions.

LE 11e. — 1 et 2. Nous ne pouvons préjuger des décisions que croira devoir prendre l'administration municipale. Des faits nouveaux pourraient d'ailleurs modifier par la suite les intentions du moment. Nous ne pourrions dans ces conditions que vous donner des probabilités qui ne s'appuieraient sur rien de sérieux.

NENETTE N° 40-25. — Il suffit de faire établir à la Mairie un dossier. Le Conseil municipal sera appelé à donner son avis.

IRENE HERSIN N° 180 — 1. Vingt-et-un ans. — 2. Il vous est impossible de vous marier sans le consentement de vos parents avant 21 ans. Ce n'est qu'à partir de 21 ans que vous pourriez faire signifier un acte respectueux à vos parents, si ceux-ci maintiennent leur refus.

RUTH L'ADMIRABLE N° 305.— Votre compte, tel qu'il a été établi par la sous-intendance, est exact; votre allocation spéciale (décret du 5 août 1920) ne s'élève qu'à 2.700 fr. Votre compte s'établit donc comme suit: pension: 3.000 fr.; majoration pour enfant: 300 fr; allocation spéciale: 2.700 fr.; complément de majoration: 200 fr soit au total: 6.200 fr.

LES DERNIERES CARTOUCHES G. D. — Vous pouvez augmenter le loyer de vos locataires puisque ceux-ci ne sont entrés qu'après l'armistice. La loi ne fixe pas la quotité d'augmentation à partir de laquelle commence la spéculation illicite. A titre d'indication, une augmentation de 30 % ne paraît pas exagérée.

553. MA FEMME AUX BEAUX YEUX BLEUS. — Votre père est viager d'un quart des biens composant la succession de votre mère. Tout le reste de la succession vous appartient.

D. L. 10, RUE DU PERCHE. — 1. Oui, pour le moment du moins. Mais on peut s'attendre à ce que d'ici peu les petits artisans soient exonérés de cette taxe. En attendant, vous devez effectuer les déclarations prévues par la loi du 25 juin 1920. — 2. Adressez une réclamation au directeur du service de santé de la 1re région, à l'Hôpital militaire de Lille.

C. F. S. ONNAING. — 1. Non, il ne s'agissait dans l'article en question que d'un projet qui n'a pas encore abouti. — 2. Comme locataire d'avant-guerre, vous pouvez éviter l'augmentation de loyer et l'expulsion pendant deux ans au moins, en demandant la prorogation, par ministère d'huissier. Faites immédiatement cette démarche.

JE VEUX SAVOIR AU JUSTE 444. — 1. En principe, vous n'avez droit à aucun remboursement. Toutefois, en raison des circonstances particulières qui ne vous ont pas permis d'attendre l'autorisation demandée, écrivez au préfet pour solliciter le remboursement de vos frais; exposez en détail les motifs pour lesquels vous avez dû hâter votre retour. — 2. Les renseignements recueillis en mars dernier étaient destinés à permettre à la commission des réparations d'établir le montant de la somme à réclamer à ce titre à l'Allemagne. Il n'est pas question pour le moment de payer quoi que ce soit à ce sujet.

UN CONSCRIT DE LA CLASSE 22 EMBARRASSE 11. D. V. — Vous pourrez demander à faire votre service dans la flotte; mais il n'est pas certain que votre demande pourra recevoir satisfaction. Si vous teniez absolument à servir dans l'armée de mer, il serait nécessaire de contracter un engagement volontaire. Vous pourriez vous présenter au bureau de recrutement qui vous donnerait tous renseignements utiles à ce sujet.

N° 39. GUERRE AUX PROPRIOS. — 1. Vous ne pouvez être contraint de quitter la maison avant le 24 octobre prochain. — 2. Le propriétaire peut vous augmenter à partir de la date indiquée ci-dessus. Pour pouvoir demeurer dans la maison après le 24 octobre, il faut prendre un arrangement avec le propriétaire.

UNE PERSONNE DE FIVES-St-ANDRE N° 50 et 100. — Si vous avez déjà confirmé cette décision à la locataire, par lettre recommandée, il est inutile de renouveler votre démarche; sinon, envoyez sans tarder une lettre recommandée en indiquant la date à laquelle la maison devra être libre.

RALPH CORDON H. 252 R. — Non, à moins d'obtenir l'autorisation du préfet. Ecrivez pour cela au docteur Hamel, inspecteur départemental de l'assistance publique, 90, rue d'Esquermes à Lille.

UN ANCIEN CAPORAL DU 16e CHASSEURS N° 28. — Vous pouvez vous mettre en instance de pension. Ecrivez au directeur du service de santé de la 1re région, à l'Hôpital militaire de Lille, en demandant à être présenté devant une commission de réforme.

D. R. UN FIVOIS ATTRAPE. — 1. Oui, si le jugement est transcrit avant cette date. — 2. Si la conduite de la mère laisse à désirer, vous pouvez demander que la garde de l'enfant vous soit confiée, ou que ce dernier soit mis en pension.

ILS ONT RENIE LES IDEES DU DISPARU — 1. Voyez votre avoué pour faire hâter la transcription du jugement sur les registres de l'état-civil. — 2. Vous êtes tutrice légale; c'est donc vous qui percevrez les arrérages de la pension. — 3. Le pécule revient à l'enfant; les parents devront rembourser les sommes qu'ils ont perçues à ce titre.

UN ABONNE DE L'ASSURANCE N° 200. — 1. Vous feriez bien de prévenir la Compagnie avec laquelle vous aviez contracté en 1904 que vous vous considérez comme tout à fait dégagé à son égard (lettre recommandée). — 2. La caisse départementale ne fait que l'assurance-incendie. — 3. Vous pouvez écrire directement à l'inspecteur expert de la caisse départementale d'assurance, à la Préfecture du Nord, à Lille.

JULES AIME SA MARIE-IRMA-ZELIA N° 24 — 1. Adressez une demande d'avance à la Préfecture du Pas-de-Calais, service des dommages de guerre. — 2. Vous pouvez solliciter l'allocation journalière. Faites établir à la Mairie un dossier qui sera soumis au conseil cantonal pour décision.

Mme H. D. N° 17. — Oui, si les versements ont été faits à capital réservé. Ecrivez d'ailleurs au directeur de la caisse autonome, 26, rue Vavin, à Paris, en donnant l'état-civil exact de votre fils.

UN QUI AIME BIEN LE NORD 48. — 1. Vous marcherez avec la classe 1921. — 2. La durée du service qui sera imposée à la classe 1921 sera fixée par la nouvelle loi militaire qui doit interbenir prochainement. — 3. Cette durée sera sans doute de deux ans. — 4. Oui, sauf ceux qui se trouvent aux armées d'occupation.

RUTH SERA VAINQUEUR N° 260. — 1. Oui, vous avez droit à une prorogation de cinq ans et 85 jours, puisqu'il s'agit d'un local à usage de commerce. — 2. Voyez immédiatement un huissier pour faire signifier à votre propriétaire votre demande de prorogation. — 3. Vous pouvez rester dans la maison, sans augmentation, jusqu'au début de l'année 1925. — 4. Toutefois, en raison de la nature spéciale du bail que vous aviez passé, il serait nécessaire de faire déterminer par la commission arbitrale des loyers le montant de la somme que vous aurez à verser à votre propriétaire pendant toute la durée de votre prorogation; vous aurez soin de faire remarquer à cette occasion que l'immeuble est gravement endommagé et que vous subissez de ce fait une notable privation de jouissance.

UNE NOURRICE ENNUYEE POUR SA DENISE 333. — L'adoption est un acte particulièrement important qui ne peut se faire qu'autant que l'adopté est majeur; il vous est donc impossible d'adopter l'enfant en question, pour le moment du moins.

PLUVINAGE 4159, ABSCON. — 1. Oui; s'il s'élève une contestation au sujet de la propriété des immeubles, il faut soumettre le différend au tribunal civil. — 2. On ne peut vous forcer à rester dans l'indivision. Vous pouvez requérir la vente de l'immeuble; cette vente devra se faire à la barre du tribunal. Voyez le notaire; les frais seront à la charge de l'acquéreur, si vous avez besoin de faire insérer cette condition dans le cahier des charges. — 3. Le locataire a droit à une prorogation d'une durée égale à celle de son maintien sous les drapeaux pendant la guerre, s'il rentre dans la catégorie des petits locataires. Dans le cas contraire, il n'aurait droit qu'à une prorogation de deux ans.

UNE FAMILLE MAL ABRITEE A. E. — Oui, ayez soin de faire votre demande de prorogation, par ministère d'huissier, si vous ne l'avez déjà fait. Appelez ensuite votre propriétaire devant la commission arbitrale: vous demanderez une réduction de loyer correspondant à la privation de jouissance que vous subissez du fait des dégradations de l'immeuble; vous pourrez, le cas échéant, bénéficier de cette réduction jusqu'à ce que l'immeuble ait été complètement remis en état.

9 UN GRAND FUMEUR 10. — 1. Vous avez droit à une prorogation d'une durée égale à celle de votre maintien sous les drapeaux pendant la guerre, attendu que vous rentrez dans la catégorie des petits locataires. — 2. Le propriétaire ne peut actuellement ni vous augmenter, ni vous faire expulser. — 3. Vous avez bien fait de lui envoyer cette lettre recommandée.

UN MADELEINOIS 41. — Il serait trop tard pour réclamer si la commission cantonale avait définitivement statué sur votre demande d'indemnité. Mais votre bicyclette ne serait-elle pas comprise dans une autre catégorie de dommages? Passez donc au greffe de la commission cantonale pour être fixé sur ce point.

UN FAMEUX LECTEUR DU « REVEIL » 1138. — 1. Les formalités de ce genre sont toujours longues, surtout en ce moment. Il ne faudrait pas vous étonner qu'elles durassent un an. — 2. Aussitôt après la transcription du jugement de divorce sur les registres de l'état-civil. — 3. Onze cents francs pour elle et l'enfant si vous étiez simple soldat. — 4. Cela n'influera en rien sur la décision du tribunal; le divorce ne peut être prononcé que pour des motifs graves.

VOLEUR DE FEMMES 51. — 1. Vous avez droit à une majoration de pension du fait de cet enfant, à moins qu'il n'intervienne un jugement du tribunal prononçant le désaveu de paternité. — 2. Que votre père écrive pour sa pension au directeur de la Caisse autonome, 26, rue Vavin, à Paris.

UN GROS BUVEUR DE PINARD.— Non, vous n'avez pas droit à deux prorogations. Il faut attendre la nouvelle loi qui peut intervenir d'ici octobre prochain sur la matière.

LA GROSSE DIANE. — 1. Vous auriez pu demander le retour gratuit du corps de votre femme. Il aurait fallu adresser pour cela une demande au Ministre des pensions; mais vous avez laissé expirer le délai qui était imparti pour la production des demandes. — 2. Vous ne pouvez prétendre chaque année à un bon de transport gratuit pour vous rendre sur la tombe de votre femme.

UN LECTEUR DU « REVEIL » 76-47. — Il faut immédiatement faire une demande de prorogation que vous notifierez au premier locataire (votre bailleur). Vous pourrez ainsi rester dans la maison, sans augmentation, pendant une durée égale à celle de votre maintien sous les drapeaux pendant la guerre. Nous vous rappelons que la demande de prorogation doit, à peine de nullité, être faite au plus tard dans les 20 jours de la réception du congé.

UNE MAUBEUGEOISE DE LA RUE St-ANTOINE, à SOUS-LE-BOIS. — Il est trop tard pour faire actuellement une demande de ce genre; il aurait fallu écrire au Ministère des pensions avant le 15 février dernier. Toutefois, si vous aviez des raisons valables pour motiver votre retard, vous pourriez essayer d'adresser votre demande au Ministre des pensions, service des sépultures, 14, avenue Lowendal, à Paris.

POUR MAMAN 12 et 14. — Il est actuellement trop tard en effet pour faire une demande de ce genre, si la commission arbitrale n'a pas été saisie de l'affaire avant le 31 décembre dernier.

POUR SOPHIE QUI PERD SON CHIGNON 13. A. P. — Vous avez en effet droit à la part de votre mère. Faites connaître votre situation d'héritier au greffe de la commission cantonale d'évaluation des dommages de guerre compétente.

ADOLPHINE K. N° 34. — Le président de la commission ne vous a-t-il pas conseillé de provoquer la réunion d'un conseil de famille? Dans ce cas ce serait au juge de paix qu'il faudrait vous adresser. Nous vous rappelons d'ailleurs que les actes établis en vue de permettre la liquidation d'une indemnité de dommages de guerre sont exempts de timbre et dispensés d'enregistrement. D'autre part, vous pouvez réclamer, au titre des dommages de guerre, le remboursement intégral du coût des dits actes.

34. L. P. — Oui, vous pouvez vendre dans ces conditions.

BEBERT W. 5. B. — Il faut écrire au commandant du bureau de recrutement auquel vous appartenez. Indiquez votre classe et votre numéro matriculé. Vous trouverez ces renseignements sur la première page de votre livret militaire.

MOCHE KIFKIF. — 1. Non. — 2. Aucune décision définitive n'est encore intervenue.

N° 216 D. X. — Il faut adresser une demande (sur timbre à deux francs) au Ministre de la justice, par l'intermédiaire du préfet. A cette demande doivent être jointes les pièces suivantes: acte de mariage du postulant, acte de mariage de ses parents, justification des services militaires de l'intéressé dans son pays d'origine, justification d'une résidence ininterrompue en France pendant les dix dernières années, actes de naissance des enfants mineurs. Le montant des droits afférents à la naturalisation s'élève à 1.076 francs; mais il peut être accordé de réduction.

UN ABONNE O. L. — Si votre frère était marié sous le régime de la communauté légale, la moitié des biens revient à sa veuve. L'autre moitié (part de votre frère dans la communauté) doit être répartie de la manière suivante: la veuve recueille l'usufruit d'une moitié de cette dernière part; le reste revient pour moitié à votre mère et pour moitié à vous. Vous recueillerez donc, de même que votre mère, chacun un quart en toute propriété et un quart en nue-propriété seulement.

L'AFFLIGEE DU 110. F. C. — Si le véhicule, cause de l'accident, est un véhicule militaire, il faut adresser une réclamation au Ministre de la guerre, direction du Contentieux, à Paris. Si vous n'obtenez pas satisfaction à bref délai, il faudrait porter l'affaire devant les tribunaux; ceci devant vous entraîner à des frais, il faudrait demander l'assistance judiciaire en écrivant au procureur de la République, si vos ressources ne vous permettaient pas d'assumer la charge des frais.

MAURICE et MADELEINE SE BATTENT TOUJOURS ENSEMBLE. — Non, il est impossible dans votre cas de toucher un rappel d'allocation.

J'AI DONNE MON CŒUR AU N° 36. — L'acte est valable s'il est fait en la forme du testament olographe, c'est-à-dire s'il est entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur. D'autre part, cette disposition sera opposable aux membres de la famille, s'il n'existe pas d'héritiers à réserve.

L. C. N° 3 A UNE FILLE DE VEUVE ENNUYEE. — Votre mère n'a pas droit aux bons de pain à prix réduit.

FLEUR DES BOIS. DOUAI, 7. — Si vous avez été admise au bénéfice de ce secours, vous devez être en possession d'un livret de paiement vous permettant de toucher chaque mois l'allocation à la caisse du percepteur. Si vous n'avez pas reçu votre livret, il faudrait adresser une réclamation au préfet.

UN LECTEUR ANCIEN ET NOUVEAU XI. — 1. Oui, mais seulement lorsque vous aurez atteint 60 ans. — 2. Non. — 3. Il faudra adresser, le moment venu, votre demande au préfet.

JULES 413. — 1. Il faut attendre que votre pension soit liquidée par le ministère. Vous recevrez, le moment venu, un avis écrit indiquant le montant de votre pension; si vous estimez que le taux est insuffisant, vous pourrez alors attaquer la décision du Ministre devant le tribunal départemental des pensions (Palais de Justice de Lille). — 2. En attendant, vous pourriez écrire au Préfet en signalant votre situation particulière et en demandant une entrevue visite. — 3. Adressez une réclamation au Ministre des Pensions, 37, rue [illegible], à Paris.

UNE LECTRICE DU REVEIL 1171 F. W. — Il faut renvoyer vos deux questionnaires à la sous-intendance. Vous devrez d'abord être mise en possession de votre titre provisoire; ce titre sera prochainement échangé contre votre titre définitif. — Vous recevrez peu après votre feuille de décompte pour toucher le rappel de votre pension.

IMPRIMERIE du REVEIL DU NORD
186 bis, rue de Paris, — LILLE —

FÉDÉRATION LIVRE — MARQUE SYNDICALE

Le gérant: Emile GEST.

PUBLICATIONS Légales

SOCIETE COOPERATIVE OUVRIERE L'UNION EMMERINOISE
Société anonyme à capital et personnel variables
Siège social: rue Léon-Gambetta, Emmerin
ASSEMBLEE GENERALE LE 10 JUIN 1921
ORDRE DU JOUR:
1° Dépôt sur le bureau de la convocation légale;
2° Rapport des Commissions;
3° Situation financière;
4° Renouvellement du Conseil d'administration. 6746.

Etude de Me Paul LEFORT, docteur en droit, avoué, 11, rue de Puébla, Lille.

Assistance judiciaire. Décision du 11 mai 1920. — **DIVORCE.** — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Lille, en date du 12 novembre 1920, enregistré et signifié à la requête de Mme Herménégilde DUMEZ, épouse CARETTE, demeurant à Ostricourt, Cité du Bois Dion, ayant pour avoué Me Paul LEFORT, contre M. Charles-Quentin CARETTE, domiciliée à Ostricourt, mais résidant actuellement à Saint-Etienne (Loire), 26, rue de Montaud, défendeur défaillant, il appert que le divorce a été prononcé entre les époux CARETTE-DUMEZ, au profit de la femme. — Pour extrait conforme: Signé LEFORT. 15026.

Etude de Me Paul LEFORT, docteur en droit, avoué, 11, rue de Puébla, Lille.

Assistance judiciaire. Décision du 29 juillet 1919. — **DIVORCE.** — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Lille, le 30 avril 1920, enregistré et signifié à la requête de M. Alois-Joseph CROES, ajusteur, demeurant Roubaix, 124, rue Bernard, ayant pour avoué Me Paul LEFORT, contre Mme Marie-Thérèse SPILEERS, son épouse, domiciliée de droit avec lui, mais actuellement sans résidence connue en France, il appert que le divorce a été prononcé entre lesdits époux CROES-SPILEERS, au profit du mari. — Pour extrait conforme: Signé LEFORT. 15021.

Offres et Demandes D'EMPLOIS

Menuisiers
sont demandés chez M. DABANCOURT, 114 bis, rue Jean-Jaurès, ANZIN. 15017.

VENDEUR ETALAGISTE
sérieux et très capable est demandé. Ecrire en indiquant références: 89, Bd de la Liberté, Lille. 10341.

USINE de la région Valenciennes-Anzin recherche **ASSEMBLEUR DE CHARPENTES** diverses au plan pouvant diriger une équipe. — Réponse bureau du journal aux lettres R. C. A. 15006.

ON DEMANDE
Jeune Homme, 16 à 18 ans, pour travail facile, et **Petit Coursier**, 13 à 14 ans. Havas, 40, r. Faidherbe, Lille. 10343.

IMPORTANTE USINE DE LA REGION
demande **Ouvriers Traceurs, Monteurs de chaudronnerie, Chaudronniers en fer, Fraiseurs, Raboteurs, Tourneurs.** S'adresser les mardi, jeudi, samedi de 14 h. à 18 h., chez **Léon DELGOURT**, 64, rue de Tournai, à LILLE. 6720.

Nous recherchons dans toutes les villes minières des dépositaires susceptibles de pouvoir fournir caution pour vente crédit: Armes de chasse, Appareils photographiques, Batteries de cuisine, Bijouterie, Cinéma, Instruments de musique, Jumelles, Fourrures, Phonographes, Montres, Nécessaires de toilette, Machines à coudre, Rôtissoires, Sacs de voyage, Voitures d'enfants, Vêtements imperméables, Vêtements sur mesure. Faire offre urgence S. P. V. C., 41, rue Paradis, Paris. 4231.

Première VENDEUSE
expérimentée, pouvant diriger rayon de confection de dame, est demandée. Ecrire en indiquant références: 89, Bd de la Liberté, Lille. 10340.

CHAUSSURES
Bon **CORDONNIER** pour la grosse chaussure clouée est demandé rue J.-B.-Dumas, 60, Marais-de-Lomme. 6750.

ON DEMANDE
de bons **TOURNEURS EN FER** Ateliers H. GAVOILLE, 109, rue Kléber, à La Madeleine-lez-Lille. 6749.

On Demande
de suite 2 bons **PORTEURS DE BIERE.** Bons appointements. S'adresser **Brasserie «La Bruaysienne»**, à Bruay. Très bonnes références. 15019.

Agent général
est demandé à Valenciennes pour reprendre et développer important portefeuille **CAPITALISATION** de Société ancienne et de premier ordre. Sérieuses références exigées. S'adresser à M. DUPLESSIS, 3, rue Louis-le-Grand, PARIS (2e). 15011.

On demande
à acheter **MATERIEL DE CANTINE** pour 100 à 150 hommes. — S'adresser à l'Entreprise PERRIERE, Société Houillère de Liévin, Centrale électrique. 15022.

ULCÈRES
Maladies du Sang et de la Peau
Guéries par Méthodes Spéciales
MALADIES DES FEMMES
sans opération
VOIES URINAIRES
de l'Homme et de la Femme
Consultations et Soins
MARDI, MERCREDI, JEUDI
SAMEDI & DIMANCHE
de 8 h. à midi et de 2 h. à 8 h. à la
CLINIQUE FAID
DOCTEUR SPÉCIALISTE DE PARIS
37, rue Faidherbe, 37
A LILLE
au 1er et au 2me Etage

MOTEUR
à essence, magnéto Bosch, à vendre, toute offre acceptable: DESTREBECQ, entrepreneur de menuiserie, à Vieux-Condé (Nord). 15015.

LACOSTE A LILLE
87, Rue Nationale
en face du Square Jussieu

Un **PIGEON VOYAGEUR** s'est réfugié rue Stephenson, 26, à Fives, où son propriétaire peut le réclamer. 6751.

DÉPOT DE VINS ET LIQUEURS
ON DEMANDE POUR CHAQUE PAYS UN EPICIER OU CAFETIER POUVANT FAIRE UN DÉPOT DE VINS ET LIQUEURS CHEZ LUI. CAUTIONNEMENT PAS EXIGÉ, MAIS DONNER REFERENCES. ECRIRE AU BUREAU DU JOURNAL AUX INITIALES A. G.

Voie Decauville
DROITE ET COURBE
Prix très avantageux
S'adresser Agence du C. C. A.
17, Square Dutilleul, LILLE

Voies Urinaires
MALADIES SECRETES
Dr CAVRO, à Lille, boul. de la Liberté, 116 bis, de 8 h. à 19 h.

A VENDRE
cause double emploi: **UN TOMBEREAU** en très bon état. Bonne occasion à saisir. S'adresser bureau du journal, 26, place d'Armes, à Valenciennes. 15009.

DISQUES pour PHONOS
24, rue Esquermoise, LILLE

MACHINE CORDONNIER
A VENDRE. Occasion rare. S'adresser rue du Long-Pot, 53, à FIVES-LILLE. 6747.

COUPONS au Kilo
Satins dégradés
Lainettes, Blanc
Doublures
Mignonettes
Poltaise Satinettes
Mousseline de laine
Finette, Piqués etc.
Caleçons des stocks
Soierie en solde
AU
PÊLE-MÊLE
6 et 8, Rue du Bois
ROUBAIX
GROS - DEMI-GROS
DÉTAIL

DETTES

M. Ange-Marie HENNACE, mineur à Wingles, informe le public qu'à dater de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Marie LAUVAGE, qui a quitté le domicile conjugal. 15020.

M. Clovis THERET, mineur à Liévin, route de Bully, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Cécile HUCHEZ. 6744.

M. Ernest VILLETTE, verrier à Aniche, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa fille, née Carmen VILLETTE, âgée de 22 ans. 15024.

M. Henri RISBOURG, demeurant cité d'Hulluch, 55, à Bruay, informe le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Zoé DILLY, qui a quitté le domicile conjugal. 15025.

Vierge Noire
227, rue Gambetta, LILLE
Marins Américains
TOUT DOUBLÉS PIQURES SOIE
19 fr. 95
Choix considérable de COMPLETS
68 - 85 - 125...
LE MOINS CHER DE LILLE

GRANDE BAISSE DE PRIX
Vente directe de l'Usine au COMPTANT et à CRÉDIT
4.000 neufs, brassés, garantis roue libre, frein hommes, dames enfants ... 375 FR.
VÉLOS
1 LOT DE VÉLOS hommes, dames, enfants ..... 250 FR.
Agent Général des plus grandes marques:
GRIFFON, ALCYON, COUTERAUX, THOMAS, LABOR, HURTU, L. CLÉMENT
AUTOMOTO BERGERONNETTE, FRANÇAISE, ANGLAISE, ETC.
ACCESSOIRES, PNEUS, LANTERNES, etc.
400 Machines à Coudre toutes marques, garanties 10 ans, grand luxe, confection, ménage, cordonnier, Sellier
LA PLUS IMPORTANTE DE LA RÉGION — ON ACCEPTE TOUS LES BONS
MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS
REMISES AUX MARCHANDS — ON DEMANDE AGENTS & DÉPOSITAIRES
Les Magasins sont ouverts Dimanches et Fêtes jusqu'à 2 heures
Camille COPPENOLLE, 39, rue Neuve (p/s Grand'Place) LILLE

Drapeau Belge
99, rue Gambetta, LILLE
Pantalons
Fantaisie noir fine rayure blanche 15 fr.
COMPLETS coutils 13 fr.
COMPLETS pour hommes 38 fr.

GRAMOPHONE
LA MEILLEURE MARQUE DU MONDE
Le plus Merveilleux des Phonographes
Écoutez et Comparez
J. GRAS LILLE, 24 bis, rue Faidherbe. ROUBAIX, 48, Grande-Rue. VALENCIENNES, 27, rue du Quesnoy
AGENCE PRINCIPALE DE LA RÉGION

Ne perdons pas le Nord!
VOICI
Les Produits Théry DE LILLE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
POUR TOUS Pansements
COTONS HYDROPHILES
Gazes hydrophiles
Bandes diverses
MATELAS antiseptiques pour accouchements
Tissus imperméables
SAVONS THÉRY
POUR LA TOILETTE
POUR TOUS SOINS HYGIÉNIQUES
POUR TOUS USAGES MÉDICAUX
SAVON ANTISEPTIQUE SPÉCIAL
POUR NOS FIDÈLES AMIS
NOS CHIENS!!
SAVONS EXPRESS
POUR ENTRETENIR VOS MAINS
BLANCHES
SOUPLES
SAINES
pour Mécaniciens, Chauffeurs, etc.

Eau Minérale de Forges-les-Bains
APÉRITIVE et DÉPURATIVE
TRÈS OXYGÉNÉE, HYPOMINÉRALE
Approuvée par l'Académie de Médecine, contenant des traces d'iode et phosphore.
Vente chez tous les pharmaciens et marchands d'Eaux Minérales. Dépôt régional: Rue Pierre-Legrand, 282, LILLE. — La caisse de 50 bouteilles, verre compris 60 fr.-franco.

FABRIQUE DE **BICYCLETTES**
C'est toujours 30 POUR CENT meilleur marché qu'ailleurs

LANTERNES ACETYLENE, cuivre nickelé	12 »	FREINS sur jante arrière	10 »
LES MÊMES, rendues franco domicile	14 »	ROUES LIBRES, garanties	10 »
CHAINES POUR BICYCLETTES	12 »	CHAMBRES A AIR extra et garanties	6 »
PEDALES FORTES, la paire	10 »	ENVELOPPES extra et garanties	18 »
SELLES, qualité courante	14 »	GUIDONS, tous modèles, depuis	17 »
SELLES FORTES pour poids lourds	19 »		

BICYCLETTES DE FATIGUE pour 100 kilos, avec roue libre et frein arrière, garde-boue, sacoche garnie, garanties sur facture ... Prix: 375 »
BICYCLETTES DE COURSE, moyeux à broche, frein avant et frein arrière et roue libre ... 395 »
BICYCLETTES POUR DAMES, modèle de luxe ... 375 »
BICYCLETTES RECLAME pour Hommes, Dames et Enfants, depuis ... 250 »
CHAINES PERRY ou BRAMPTON, tous les pas, depuis ... 19 »

REMISE AUX AGENTS. — MAISON DE CONFIANCE
La plus importante Maison de la Région
Établissements HOUSSOULLIEZ 13 et 13 bis Rue du Havre CALAIS
Machines à coudre et pièces détachées Demandez nos Catalogues en joignant timbre-poste

Au Patriote Lillois
106bis, Rue Léon-Gambetta
LILLE
20 MAISONS DE VENTE DANS LA RÉGION
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS & SUR MESURE
LES MIEUX FAITS AUX MEILLEURS PRIX
Complets Réclame depuis 85 fr.
Complets sur Mesure 149 fr.
VOYEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER

MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI & DIMANCHE de 8 h. à midi et de 2 h. à 8 h.
CONSULTATIONS par Docteur Spécialiste de Paris
CLINIQUE FAID
37, Rue Faidherbe (2e étage), à LILLE
Électricité Médicale
SÉRUMS, VACCINS
Maladies de l'Homme et de la Femme
PRIX MODÉRÉS